

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du 6 août 2015

L'an deux mil quinze, le six août à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire, Marc CHAUTEMPS.

PRESENTS : MM Chautemps Marc, Laye Didier, Marie-Jeanne Bernier, Bernier Jean-Louis, Poinot Evelyne, Renaud Hervé, de la Cruz John, Pisaneschi Florence, Lebreuil Pierre-Jean (arrivé en cours de réunion)

PROCURATIONS : Michelin David à Bernier Marie-Jeanne, Choplain Valéry à Bernier Jean-Louis, Prost Valérie à Pisaneschi Florence.

EXCUSES : Dupin François, Poinson Pascale

ABSENT : Aouidat Khalid

Sauf mention contraire, tous les membres présents et représentés ont pris part aux délibérations.

RETROCESSION VOIRIE FUTUR LOTISSEMENT

Monsieur le Maire présente aux conseillers le projet de convention de rétrocession des espaces libres à la commune, dans le cadre du permis d'aménager du lotissement « Le Meix Geltin » avec la SNC FONCIER CONSEIL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

AUTORISE le Maire à signer la convention avec la SNC FONCIER CONSEIL.

CONVENTION DE SERVITUDE ERDF

Monsieur le Maire présente aux conseillers la servitude avec ERDF sur une parcelle cadastrée H 1317 sise à Gemeaux 3 route du logis pour une contenance d'environ 91 a 10 ca et appartenant à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

AUTORISE le Maire à signer avec ERDF l'acte authentique pour ces servitudes.

ACQUISITION ORDINATEUR PORTABLE POUR GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente aux conseillers des devis de différents fournisseurs pour l'acquisition d'un ordinateur portable pour le groupe scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VALIDE le choix de :

La Société Is Land Informatique pour l'ordinateur portable d'un montant hors taxes de 457.50 €.

ACQUISITION D'UN MINI TRACTEUR ET BENNE

Monsieur le Maire présente aux conseillers des devis de différents fournisseurs pour l'acquisition d'un mini tracteur avec benne pour le service technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (7 voix pour, 1 contre, 3 abstentions)

VALIDE le choix de :

Ecomotoculture, à Is sur Tille pour un montant de 10 317.50 €, mini tracteur et benne.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget par modification de crédits.

Monsieur LEBREUIL arrive à la réunion.

CHOIX PRESTATAIRE DE GAZ

Monsieur le Maire donne aux conseillers le résultat de la mise en concurrence faite auprès des fournisseurs de gaz pour le chauffage des bâtiments communaux. La mairie a reçu 4 propositions (1 fournisseur n'a pas répondu).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

RETIENT la proposition de CPE Énergies au tarif suivant (pour un contrat de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2015 et sans engagement de consommation) :

- Prix fixe molécule de gaz : 35.17 € HT/MWh
- Abonnement annuel :
 - 941.88 € HT pour le groupe scolaire
 - 324.72 € HT pour les logements communaux
 - 828.48 € HT pour la SUM

AUTORISE le Maire à signer le contrat avec CPE Énergies.

SUPPRESSION ET CREATION D'UN POSTE D'ATSEM

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- 1 - La suppression de l'emploi d'Atsem à temps non complet (à raison de 22 heures hebdomadaires.
- 2 - La création d'un emploi l'emploi d'Atsem à temps non complet, à raison de 24 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} août 2015.
- 3 - L'indice de rémunération sera l'indice majoré 345.

DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 02

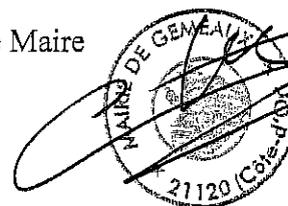
Le Conseil après en avoir délibéré et à l'unanimité valide les modifications de crédits du budget pour les différentes acquisitions et le remboursement des cautions des logements.

AFFAIRES DIVERSES

- Un abri de jardin a été acheté pour être installé sur le site du groupe scolaire ;
- Monsieur de La Cruz fait don à la commune des frais engendrés pour la création du site de Gemeaux ; il reste administrateur de ce site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 05.

Le Maire



CHAUTEMPS Marc

